

20 octobre 1998 - Seul le prononcé fait foi

[Télécharger le .pdf](#)

Discours de M. Jacques Chirac, Président de la République, sur la qualité des produits, l'évaluation des risques alimentaires, la reconnaissance de normes universelles de sécurité et l'harmonisation internationale de la qualité des produits élaborée dans le "Codex alimentarius", Villepinte le 20 octobre 1998.

Monsieur le Président,
Monsieur le Professeur,
Mesdames, Messieurs,

La France est porteuse d'un modèle alimentaire fondé sur le goût, la variété et les plaisirs de la table, modèle qu'elle a forgé au cours des siècles et qu'elle ne cesse d'enrichir en mariant à la fois tradition et innovation.

Ce modèle participe de l'identité de notre pays et de sa culture. En même temps, il contribue puissamment à sa vitalité économique.

En venant aujourd'hui devant vous, dans le cadre du Salon International de l'Alimentation, je réponds à l'invitation du premier secteur industriel français, qui est aussi la deuxième industrie alimentaire d'Europe, et qui est devenu le premier exportateur mondial de produits agricoles transformés. Cette réussite exceptionnelle, due à votre dynamisme et à vos efforts, est riche d'enjeux pour le pays tout entier, car elle est aussi une carte maîtresse pour l'industrialisation des zones rurales où plus du quart de vos personnels sont installés.

Mais cette réussite, pour se poursuivre, doit relever les défis de son temps. Avec les progrès récents des biotechnologies, la mondialisation des échanges, les nouvelles exigences des consommateurs, c'est à une véritable révolution alimentaire que vous vous trouvez confrontés. En choisissant pour votre colloque annuel le thème de la sécurité des aliments, et en invitant à y participer des scientifiques de renommée internationale, que je suis heureux de saluer ici, ainsi que de nombreux étudiants, vous témoignez de votre volonté de maîtriser ces évolutions pour préparer l'avenir. Vous montrez également la conscience que vous avez de vos responsabilités et de vos devoirs envers les consommateurs.

La sécurité alimentaire est, en effet, devenue un problème de société. Elle préoccupe et préoccupera de plus en plus tous les Français.

Les habitudes de consommation et les méthodes de production ont connu de profonds bouleversements au cours des dernières années. Les produits alimentaires vendus sur notre territoire sont désormais de plus en plus variés. Leur origine géographique s'est diversifiée. Leur fabrication met en œuvre des processus de transformation ou de conservation de plus en plus élaborés.

En même temps, les mentalités évoluent. On voit s'affirmer aujourd'hui en France un consommateur toujours plus attentif et toujours plus averti. A côté des critères de prix, de qualité gustative, de commodité des produits, les motivations d'achat sont désormais marquées par le souci des acheteurs de préserver leur santé et de protéger la qualité de l'environnement qui les

entoure. Cette préoccupation est légitime. Il faut y répondre.

Or, le consommateur, toujours plus exigeant en matière de sécurité des aliments, attend des professionnels de la filière agro-alimentaire qu'ils contrôlent et anticipent les risques.

Certains modes d'alimentation et de traitement des animaux ont provoqué, depuis longtemps, une vraie prise de conscience.

Dès le début des années 1970, des associations de consommateurs s'étaient insurgées contre l'élevage du poulet aux hormones. L'industrie alimentaire avait efficacement réagi en labellisant des poulets " fermiers ".

En ouvrant de nouveaux horizons, en faisant reculer chaque jour les frontières du possible, le développement de la science permet d'envisager aujourd'hui de nombreux progrès dans le domaine agro-alimentaire mais fait apparaître en même temps de nouveaux risques.

Ainsi l'utilisation d'organismes génétiquement modifiés et l'ionisation de certains aliments focalisent l'attention et suscitent l'appréhension.

Depuis l'apparition de la maladie de la "vache folle", toutes les alertes sanitaires - même lorsque leur portée reste très limitée - sont à juste titre largement médiatisées mais contribuent à entretenir l'inquiétude.

Craintes injustifiées ? Peurs irraisonnées ? Soucieux de rassurer le consommateur, vous avez un défi considérable à relever.\

Je sais que la sécurité a toujours été au coeur du fonctionnement de l'industrie alimentaire française. Dès l'origine votre production s'est organisée pour répondre à cet impératif.

Vous avez depuis longtemps compris qu'un produit de qualité est avant tout un produit sain, un produit sûr. Et vous connaissez les limites de la recherche exclusive du meilleur prix.

Les grands pays développés peuvent nous envier la sécurité de nos aliments. Les chiffres en témoignent. Ainsi, les Etats-Unis recensent chaque année environ 9 000 morts par toxi-infection alimentaire. C'est, selon l'INSERM, rapporté à leur population, dix fois plus qu'en France !

Quant à notre position de premier exportateur mondial de produits alimentaires, elle n'a pas été conquise, elle n'est pas conservée, sans raison. Elle est le fruit d'une production et d'une transformation de qualité, couronnées par un extraordinaire souci sanitaire, dans un domaine où vous n'avez pas le droit à l'erreur.

Tous les maillons de la chaîne agro-alimentaire - semenciers, agriculteurs, industriels, distributeurs - sont indissociables les uns des autres dans la recherche de la qualité et de l'innocuité des produits. Il s'agit pour eux d'abord d'une question d'éthique, mais aussi d'intérêt et tout simplement de survie.

Au cours des années récentes, l'industrie alimentaire a fait des efforts remarquables pour améliorer la qualité des aliments. Vous avez mis en place de nombreux mécanismes d'auto-contrôle, dépassant souvent les exigences réglementaires. Vous avez instauré un dialogue fructueux avec l'administration. Vous avez élaboré des guides de bonnes pratiques. Vous avez développé la certification des produits et l'assurance qualité.

Mais vous ne pouvez agir seuls. Chaque acteur de la filière agro-alimentaire doit rechercher l'excellence. Pour proscrire des défaillances aux conséquences incalculables, un partenariat actif doit s'établir entre vous. Le producteur agricole doit faire face aux risques d'épidémies, de pollution, à l'impact sur la nature de l'utilisation de certaines substances ou de certaines semences. L'industriel doit éviter les contaminations dues à des manipulations au cours de la transformation. Le distributeur doit veiller aux conditions de transport et de conservation des produits. Chacun doit assumer ses responsabilités, car la sécurité des aliments repose sur la fiabilité de tous.

S'il est souhaitable, et possible, que les mondes agricoles, industriels et marchands répondent solidairement aux défis de la qualité des aliments et de la sécurité alimentaire, les chercheurs doivent également être associés étroitement à cette entreprise.

En effet, fondée à l'origine sur un savoir-faire artisanal, l'industrie alimentaire française s'est constamment enrichie en innovant.

Les évolutions de la génétique ouvrent aujourd'hui des perspectives nouvelles pour améliorer les rendements des cultures, la saveur des aliments, augmenter leur durée de conservation

renforcements des cultures, la saveur des aliments, augmenter leur durée de conservation, développer une agriculture de moins en moins polluante en réduisant les traitements chimiques des plantes. Elles suscitent un fantastique espoir de voir, un jour, les famines du Tiers-Monde résorbées.

Mais, dans ce domaine, aucun risque ne peut être pris avec la santé des populations. Le principe de précaution doit toujours prévaloir. On ne doit pas commercialiser un nouveau produit sans avoir préalablement observé tous ses effets directs et indirects sur la santé et sur l'environnement. C'est pourquoi chaque organisme génétiquement modifié fera désormais l'objet d'une étude scientifique spéciale avant que sa culture et sa mise sur le marché français ne soient autorisées. Il restera, par la suite, l'objet d'une vigilance particulière. Les procédures mises en place sont aujourd'hui rigoureuses. Elles doivent être respectées à la lettre.

Il ne s'agit pas, bien évidemment, de faire obstacle au progrès, mais de trouver un juste chemin pour concilier innovation et protection du consommateur.\

Pour réaliser cette ambition, l'Etat, qui est l'ultime garant de la sécurité des citoyens, a un rôle essentiel à jouer.

J'assigne à la France une triple mission : promouvoir, au plan international, des normes universelles. Contribuer à faire de l'Europe un véritable espace de sécurité pour les consommateurs. Prévenir efficacement, à l'intérieur de nos frontières, tout danger sanitaire. Au niveau international, la responsabilité des Etats est primordiale. Nous ne pouvons accepter que la mondialisation des échanges dilue les exigences de la sécurité. Il nous revient donc d'organiser le marché pour que s'instituent progressivement des normes universelles. Il faut que les préoccupations de santé publique prennent la place qui leur revient, une place centrale, dans les négociations commerciales. Nous y travaillons.

Des principes plus rigoureux commencent à être posés. Une harmonisation internationale de la qualité des produits se met déjà en place à travers le Codex Alimentarius, devenu la norme de référence en cas de litiges.

Dans le cadre de l'Organisation Mondiale du Commerce, les Etats peuvent désormais refuser l'importation d'un produit alimentaire qui présente des risques pour la santé de l'homme et des animaux ou pour la protection des plantes. La Communauté Européenne se bat pour l'application pleine et entière de ce principe. Elle a raison. Nous la soutenons.

Pour mieux faire entendre sa voix, la France doit, avec votre aide, développer sa capacité d'expertise nationale et internationale. Car seule une collaboration étroite entre l'expert scientifique et le responsable politique permet l'évaluation des risques alimentaires et la communication sur ces risques. Une participation active des administrations comme des industriels français aux comités qui élaborent les normes du Codex est fondamentale pour défendre nos positions, positions qui ne sont dictées que par la prudence et le souci de préserver la santé de chacun. Nous ne sommes pas protectionnistes, nous sommes protecteurs de la santé. Ainsi, dès que l'hypothèse d'une transmission à l'homme de la maladie de la vache folle a été connue, les autorités françaises ont pris, seules, la décision d'arrêter toutes les importations de viande bovine et de bovins vivants en provenance de Grande-Bretagne. Sans cette extrême vigilance, notre pays aurait été bien davantage touché par la contamination. Ceux qui avaient fait, à l'époque, d'autres choix ont rapidement reconnu leur erreur.

Faire de l'Europe un espace de sécurité pour les consommateurs : tel doit être notre deuxième objectif.

Du mal est heureusement sorti un bien : depuis la crise de la "vache folle", la Communauté Européenne a véritablement pris conscience qu'elle devait se préoccuper de la sauvegarde de la santé dans tous ses champs d'intervention. Le traité d'Amsterdam permettra désormais aux autorités européennes de prendre des mesures protectrices dans les domaines vétérinaires et sanitaires. C'est une faculté importante car, au sein du marché unique, les aliments circulent librement. Oui, construire l'Europe, c'est aussi instaurer un espace de sécurité pour les consommateurs à l'échelle du continent.\

Cette mise en place progressive de mécanismes internationaux de surveillance sanitaire ne dispense pas la France d'agir sur son propre territoire. La santé publique est une responsabilité

de l'Etat. L'assumer pleinement est d'abord une exigence.

Traditionnellement, la première mesure de prévention des risques réside dans les contrôles vétérinaires et sanitaires effectués par les services compétents. Mais, dans des domaines où le progrès technologique introduit de nouvelles incertitudes, il ne suffit pas de faire appliquer la législation, il faut aussi que les autorités sanitaires puissent détecter tout événement imprévu, anormal, affectant la santé de la population, avant qu'il soit complètement apparu, ou dès son apparition.

C'est pourquoi vient d'être créée l'Agence Française de Sécurité Sanitaire des Aliments, grâce à une proposition de loi sénatoriale présentée en 1996 et entrée en vigueur cette année. En même temps, un Institut de la Veille Sanitaire et un Centre National de la Sécurité Sanitaire ont vu le jour.

Protéger la santé humaine, sans jamais la mettre en balance avec d'autres intérêts, économiques ou sociaux, anticiper toute menace sanitaire, gérer d'éventuelles situations de crise, telles sont les missions prioritaires qui leur ont été assignées.

Au sein de ces organismes les scientifiques, les fonctionnaires et les citoyens se côtoieront, confronteront leurs données et débattront de leurs analyses.

Chacun aura son rôle à jouer.

L'apport des scientifiques est indispensable pour aider les autorités à prendre des décisions dont les conséquences sont souvent lourdes et quelquefois lointaines, dans des domaines où les certitudes n'existent pas. Leurs connaissances, le fruit de leurs recherches mais aussi leur réflexion éthique seront sollicités pour éclairer les choix des responsables politiques.

Il est tout aussi nécessaire que les citoyens soient désormais informés, consultés et étroitement associés à l'élaboration des politiques de sécurité alimentaire. Les nouvelles procédures de débat public, dont j'avais souhaité la mise en place, ont déjà permis au plus grand nombre de comprendre les enjeux et les menaces potentielles que les organismes génétiquement modifiés pouvaient présenter pour leur alimentation. Les citoyens se sont exprimés. Ils ont été écoutés. Je m'en réjouis.

Entre les professionnels, les scientifiques, les pouvoirs publics et les citoyens, la vigilance devient ainsi une responsabilité partagée.

Toutefois, la vigilance n'est rien si elle ne s'accompagne pas de la transparence vis-à-vis du consommateur.

Transparence et sincérité. Chacun d'entre vous a désormais conscience de la nécessité d'informer les acheteurs de la façon la plus complète possible. Les obligations d'étiquetage, et d'étiquetage lisible des produits, qui se sont beaucoup développées au cours de ces dernières années, sont fondamentales. N'hésitez pas à prendre l'initiative, même lorsque la loi reste muette. N'y voyez pas une contrainte excessive ou des coûts supplémentaires : l'industrie alimentaire a tout à gagner à maintenir un dialogue permanent et confiant avec le consommateur.

Tant que celui-ci ne sait ni comment les produits sont fabriqués, ni ce qu'ils contiennent, des malentendus restent possibles. Les craintes se nourrissent d'abord de l'ignorance.

Transparence et efficacité. Le consommateur souhaite pouvoir retracer le parcours du produit qu'il achète tout au long de la filière alimentaire, pour être maître de son choix, en connaissance de cause. Ce "traçage" des produits est en effet l'occasion de mieux responsabiliser chaque maillon de la chaîne, qui, en cas de défaillance, sera plus aisément identifié.

Ainsi, vous pourrez de cette manière renforcer la confiance.

La France dispose d'une grande industrie agro-alimentaire. Elle a su mettre en place tous les éléments d'une véritable sécurité des aliments. Mais la sécurité alimentaire "à la française" ne doit pas être la transposition pure et simple des méthodes qui conduisent, parfois, à "sanitariser" les aliments en fin de chaîne alimentaire, au risque de leur faire perdre leur saveur.

Grâce à votre talent et à votre diligence, je souhaite que la France préserve le modèle alimentaire qui fait partout sa renommée : une alimentation saine mais aussi une alimentation du goût.

L'alimentation du savoir-vivre.\